

Dardilly, le 27 Juin 2008

A l'attention : - des responsables de laboratoire  
- des directeurs de l'établissement de santé  
- des correspondants locaux de réactovigilance

**Objet : Retrait DR0595A Staphylase lot J118610  
Coffret latex pour l'identification immunologique de *Staphylococcus aureus***

Madame, Monsieur,

Suite à des signalements d'incidents, une investigation technique a démontré une instabilité du réactif conduisant à l'apparition de résultats faussement négatifs.

En conséquence et en accord avec l'AFSSAPS , nous vous demandons :

- **de ne plus utiliser le lot J118610 de la référence DR0595A Staphylase test**
- **de détruire les tests restants et de nous retourner le certificat de destruction joint, par fax au 04 78 66 03 76. A réception nous procéderons à l'échange des tests.**
- **Par mesure de précaution nous vous recommandons dans la mesure du possible de contrôler les souches de Staphylocoques suspectes ayant récemment généré un résultat négatif.**

Notre assistance technique est à votre disposition si nécessaire au 04 72 52 33 73.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

MF MARQUET  
Chef de produits

**CERTIFICAT DE DESTRUCTION (à nous retourner même si vous n'avez plus de tests)**

**OXOID SA**

**6 route de Paisy**

**69571 DARDILLY CEDEX**

**Fax : 04 78 66 03 76**

Je soussigné(e) :

NOM

Adresse

Déclare avoir détruit ..... tests de réactif STAPHYLASE DR0595A lot J118610 en ma possession.

Date :

Tampon et signature du responsable :